## Témoignage

## Les Monteux de Toulon Le 16 septembre 1943

## **Par Robert MONTEUX**



Emma Katz

Le 16 septembre 1943 était le jour anniversaire de mes six ans. Toute la famille était là avant midi pour le repas prévu dans la propriété de mes parents au Revest, à 6 km de Toulon. On attendait le fameux gâteau au chocolat préparé par ma grand-mère Emma<sup>1</sup>. Nous n'avons pas eu le temps de déguster le dessert, ni même de déjeuner.

Mon père, Georges, né à Toulon en 1899, dirigeait à la fois une petite usine de confection à La Garde, un établissement de microcrédits populaires (l'Union Economique de Provence) et le magasin de vêtements le plus en vue de la ville. Il était président ou animateur d'un large éventail d'associations : officiers de réserve, anciens du lycée de Toulon, commerçants de la basse ville, Rugby Club Toulonnais et bien d'autres encore. Bref, c'était une personnalité toulonnaise respectée, qui faisait autorité. Il avait pris la suite de son père Fernand Monteux, ancien président de chambre au Tribunal de Commerce de Toulon et chevalier de la Légion d'honneur. Il s'agissait d'une affaire de famille créée à Toulon en 1849, l'année du lancement du premier timbre en France. Ma mère, Andrée, était née à Zürich. Elle avait épousé mon père à 19 ans. Ils avaient cinq enfants. Dans l'ordre de naissance: Marie-Louise, Gérard, Jean-Pierre, Annie et Robert. Douze ans séparaient l'ainée du benjamin.

Les Monteux étaient considérés comme une famille bourgeoise aisée de la ville. Mon père avait une sœur, Delly, qui détenait à l'époque un magasin proche du sien. S'y ajoutaient deux frères brillants : Elie Monteux, médecin militaire qui, blessé et gazé en 1916, deviendra général et sera fait commandeur de la Légion d'honneur. Il mourra pour la France. Enfin, Raoul Monteux, officier de la Légion d'honneur, professeur agrégé de grammaire, deviendra proviseur, successivement du lycée de Saint-Etienne puis des lycées Charlemagne et Janson de Sailly durant 20 ans, à Paris, avant premier inspecteur d'être général de l'enseignement en France.

Les Monteux pratiquaient jadis leur religion, bien que Toulon ne comptât pas de synagogue. Mes parents se sont mariés religieusement. Mais aucun de mes frères - ni moi-même – ne suivit d'instruction religieuse. On parlait peu de religion à la maison. Et je n'ai appris officiellement que j'étais de sang juif que vers neuf ans, lorsque je vis écrit sur le mur du lycée de Toulon: « MONTEUX EGAL JUIF ». J'ai interrogé ma mère en rentrant et elle m'a enfin expliqué que les Monteux s'étaient installés dans les Etats du Pape, en Avignon, vers les années 1600 et avaient participé à la Révolution française. Les habitants des Etats du Pape ayant voté un référendum pour devenir français, mes ancêtres l'étaient devenus en 1792.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Emma Katz, née Bloch à Belfort en 1879, mariée à un suisse de Zurich, Louis Katz

N°70 2013

Nous connaissions à Toulon, je l'ai compris après, plusieurs familles juives pratiquantes: les Levy-Maurice qui possédaient une importante usine de café, la famille Kaufman, à la direction des Galeries Lafayette, les Liebschutz avec lesquels nous étions apparentés, les Crémieux et divers commerçants pour la plupart venus d'Algérie. Nous les fréquentions peu. Pourtant j'ai bien perçu que les toulonnais avaient étiqueté les Monteux comme juifs.

Le 26 août 1942, le Commissariat général aux questions juives fait publier au Journal Officiel l'interdiction d'exercer une activité commerciale sans contrôle. Un administrateur provisoire est ainsi officiellement nommé pour diriger les affaires de mon père. Celui-ci proteste et écrit au Maréchal Pétain, qu'il est officier de réserve, fils d'un capitaine de réserve chevalier de la Légion d'honneur, que le grand-père de sa femme s'est engagé et a été décoré durant la guerre de 1970. Qu'il est français depuis 1792 et que sa famille réside en France depuis le 17<sup>e</sup> siècle. Il ne recevra jamais de réponse.

Mais en septembre 1943, la gestapo du Var décide d'arrêter et de déporter les Juifs du département et se présente donc au magasin de mon père, 4 rue des Marchands. Fort heureusement, compte tenu de mon anniversaire, mon père n'est pas présent. La caissière du magasin va rapidement téléphoner d'un café voisin pour prévenir mon père, qui est avec toute la famille dans sa propriété du Revest.

Nous venons à peine de nous mettre à table à 12 h. En cinq minutes, mes parents arrêtent une stratégie. Chacun doit prendre des affaires comme pour un court voyage de 24 heures, avec quelques vêtements et un nécessaire de toilette. Le plan arrêté est exécuté immédiatement.

Mon père et mon frère Gérard partent à vélo pour aller retrouver l'Abbé Deschamps, curé de La Crau (à 20 km). C'est un ami de mon père, officier de réserve comme lui, membre du réseau de résistance que soutient mon père. Ma mère part avec mes deux sœurs et mon frère Jean-Pierre chez le docteur Elie Lagier, ami proche, qui est le chef de la résistance de Toulon et possède un hôtel dans la ville.



Robert, Annie, Jean-Pierre, Gérard et Marie-Louise Monteux

Ma grand-mère part avec moi. Destination indiquée par mon père : l'hôtel de Marius Trotobas à Ollioules (10 km). C'est un officier de réserve comme mon père. Mon père nous indique : « Aucun problème, il vous abritera. Allez le voir de ma part ». Sans plus !

Par prudence, nous prenons les chemins de la colline. Arrivés près de Toulon, nous montons dans un tramway pour Ollioules. Nous y arrivons vers 16 heures, après divers épisodes. Après interrogations, nous voilà en vue de l'hôtel de Marius Trotobas. Hélas, deux voitures allemandes sont stationnées devant, avec quatre militaires en tenue. Que faire? Ma grand-mère décide de monter sur le haut de la ville et d'attendre la nuit. Vers 21 heures 30, nous nous dirigeons vers l'hôtel. Elle me demande de ne pas ouvrir la bouche. Les voi-

N°70 2013

tures et les gardes allemands sont toujours là. Mais le petit bar-restaurant est plein de villageois et de militaires. Nous entrons. Ma grand-mère me tient par la main. Elle demande au bar: « Puis-je voir Monsieur Trotobas? ». On lui désigne un homme de petite taille, coiffé d'un béret. Ma grand-mère se présente : « Je suis la belle-mère de Georges Monteux ». Il réplique : « Que se passe-til? ». Elle répond : « La Gestapo est venue pour nous arrêter. Georges m'a demandé de venir chez vous ». Réplique immédiate : « Pas de problème! ». Il me pince aussitôt plusieurs fois l'oreille et me dit : « Répète avec moi : oncle Marius. Désormais, je suis ton oncle Marius ». Il appelle sa femme Lucie qu'il a connue en Pologne. Il lui glisse un mot et me pince à nouveau l'oreille : « Voilà, c'est désormais ta tante Lucie. Répète ». « Madame », interroge-t-il ma grand-mère, « votre prénom? », « Emma », « Bien, désormais je suis oncle Marius et ma femme est tante Lucie. Vous, Madame, vous êtes notre tante Emma. Et toi, Robert, le neveu de Marius et de Lucie ». Et il me repince l'oreille avec force pour que je répète. Je me suis exécuté.

« *Donnez-moi un minute* », ajoute-t-il. Il va voir, à trois mètres à côté, le chef du bataillon allemand qui occupe son hôtel. J'entends la conversation. Il s'adresse à lui :

« Mauvaise nouvelle pour vous. J'ai ma tante et mon neveu qui arrivent à l'improviste. Il faut me libérer une chambre! ». Aussitôt, le chef accepte. Dans le quart d'heure, nous sommes dans la chambre. Nous y resterons neuf mois cachés, sauf pour descendre déjeuner et dîner. Puis, un jour, un messager est venu pour nous indiquer où retrouver mon père, ma mère, mes frères et sœurs à Lyon. Nous y avons vécu jusqu'à la Libération. Mon père a été un grand résistant à Lyon, avec le réseau Jean Moulin et le MUR. Il a été médaillé de la Résistance et chevalier de la Légion d'honneur.

Avant de partir d'Ollioules, nous avons pris discrètement le train, avec beaucoup d'effusions par oncle Marius, tante Lucie et leur famille.

Après la guerre, les familles Monteux et Trotobas ne se sont jamais quittées. Avec les enfants et les petits-enfants aujourd'hui, nous faisons tous partie de la même famille. Lors du prochain repas pris ensemble, je n'oublierai pas, une fois encore, le gâteau au chocolat confectionné avec la recette de ma grand-mère Emma, que les Monteux et les Trotobas adoraient.

## **Robert MONTEUX**



Certains chefs d'entreprise concernés par la loi d'aryanisation ont pu transférer la propriété de leurs affaires à des personnes de leur entourage, non visées par cette législation, et récupérer leurs biens après la Libération. Ce ne fut pas le cas de mon père. Pour son magasin « A la France », trois administrateurs provisoires se sont succédé. A la fin des hostilités, mon père n'a retrouvé que des locaux vides, murés par des palissades. Les recours n'ont pu aboutir car deux administrateurs provisoires étaient décédés et le troisième décéda en cours d'instance. Il fallut à mon père repartir de zéro.

Jean-Pierre MONTEUX